



27 mars 2017

ENGIE se débarrasse d'EPI et supprime 500 emplois - Les syndicats assignent ENGIE au tribunal

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse de la Coordination CGT ENGIE que nous vous relayons:

Depuis plus d'un an, la Direction d'ENGIE impose à sa filiale internationale d'Exploration Production (EPI), un projet de restructuration drastique de ses filiales en Europe et Afrique du Nord impliquant près de 40% de suppressions de postes.

Derrière la restructuration, se cache le véritable enjeu : le désengagement complet du Groupe ENGIE au capital d'EPI et un plan social sous-traité à l'acheteur.

Depuis juin dernier, tous les comités sollicités (CHSCT, Comité Européen d'ENGIE, Comité d'Entreprise d'EPI) se sont opposés au projet et les négociations avec les Organisations Syndicales ont été un échec. La Direction refuse de discuter de mesures sociales dignes d'un grand Groupe.

Depuis un an, les salariés d'EPI meurent à petit feu dans un climat anxigène, sans dialogue, sans écoute, sans perspective. Ceci démontre qu'ENGIE qui vante son exemplarité en matière de dialogue social, d'éthique et de bien-être au travail, ne se soucie pas des salariés pour qui la réalité quotidienne est très loin de cette image publicitaire.

Force est de constater que malgré les multiples requêtes et alertes des Représentants du Personnel, les Directions d'EPI et d'ENGIE ont refusé de répondre aux questions légitimes des salariés et de les informer correctement sur les conditions de « staffing » et de redéploiement en cours.

En conséquence, jeudi 16 mars, les membres élus du CE ont voté une résolution à l'unanimité pour demander à la Direction d'EPI SA de leur fournir les informations nécessaires pour les salariés. Ceci implique l'arrêt du processus y compris celui de la vente d'EPI.

Ce lundi 20 mars, la Direction a refusé de répondre positivement au CE, estimant que l'ensemble des informations nécessaires à l'expression d'un avis avaient été donné. En conséquence, le CE engage à présent une procédure judiciaire aux fins de solliciter sous astreinte d'engagement le processus d'information et de consultation du CE d'EPI.

Contacts : Léna Dauphin : +33 6 47 65 90 95

CONTACTS PRESSE

Marie-Claire CAILLETAUD 06 17 48 44 79
Laurent LANGLARD 06 70 30 82 96

fnme@fnme-cgt.fr

FNME CGT

263 rue de Paris - 93000 Montreuil
Tél : 01 55 82 78 00

► fnme-cgt.fr



Eric Buttazzoni : +33 6 21 53 77 44

CONTACTS PRESSE

Marie-Claire CAILLETAUD **06 17 48 44 79**
Laurent LANGLARD **06 70 30 82 96**

fnme@fnme-cgt.fr

FNME CGT
263 rue de Paris - 93000 Montreuil
Tél : 01 55 82 78 00

▶ fnme-cgt.fr

